



# LE 7 OCTOBRE 2008 toutes et tous dans l'action !

Le 7 octobre prochain, l'ensemble des cinq confédérations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) s'associe à l'appel de la Confédération Syndicale Internationale pour une journée syndicale mondiale sur le travail décent.

A l'occasion de cette journée, les six organisations syndicales CGT, CFDT, CFE-CGC, FSU, Solidaires et UNSA ont décidé de mettre en œuvre tous les moyens de parvenir à des mobilisations d'ampleur dans tout le pays.

## Il y a urgence à se mobiliser pour :

### Les salaires

L'urgence salariale demeure, dans la Fonction publique territoriale comme dans l'ensemble du salariat.

La dernière étude de l'INSEE relative à l'évolution des salaires dans la FPT pointe qu'en 2005, pour 48 % des agents à temps complet, l'évolution du salaire moyen a été inférieure à l'inflation.

Chiffre d'autant plus édifiant que cette étude inclut les progressions de rémunération liées aux évolutions de carrière.

Sur le point d'indice, en tenant compte des augmentations notoirement insuffisantes décidées par le gouvernement pour 2008, la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires et agents publics s'établit à plus de 9 % depuis 2000. L'inflation enregistrée ces derniers mois aggrave la situation.

Des mesures urgentes sont plus que jamais nécessaires et le gouvernement doit ouvrir immédiatement des négociations et répondre sans délai aux légitimes revendications des fonctionnaires et agents publics !

### Avec vous la CGT revendique :

- Un salaire minimum à 1 500 euros ;
- L'augmentation de la valeur du point d'indice ;
- Une véritable refonte de la grille indiciaire, la reconnaissance des qualifications ;
- L'intégration des primes dans le salaire.

### La retraite

Alors que le gouvernement et le patronat n'ont que l'allongement de la durée de cotisation à la bouche, 3 salariés sur 4 se demandent quand, dans quelles conditions, voire même s'ils pourront, un jour, partir en retraite.

### Avec vous la CGT revendique :

- ①— Un niveau de pension au moins égal à 75% du salaire (régime indemnitaire intégré) avec un minimum garanti au moins égal au Smic.
  - Retour à l'indexation des pensions sur les salaires.
- ②— Le droit à une retraite complète à partir de 60 ans.
  - Pas d'allongement de la durée de cotisation à 41 ans.
  - Suppression de la décote.
  - Validation des périodes d'études, de stages, de recherche de premier emploi...
- ③— La reconnaissance des pénibilités par un départ anticipé.
- ④— Le financement juste et solidaire des retraites :
  - augmenter les salaires et développer l'emploi de qualité.
  - modifier la répartition des richesses en faveur du travail en redéfinissant la «cotisation employeur» en tenant compte des politiques d'emploi et de salaires.
  - taxer les revenus financiers.

**La retraite doit demeurer un droit !**

## Le service public

La Révision Générale des Politiques Publiques vise à réduire brutalement les dépenses publiques, en renvoyant au secteur privé les activités de production de services, ce qui induit à terme une suppression importante des effectifs d'agents publics et la mise en œuvre d'une politique de précarisation de l'emploi public.

En parallèle, est menée une réforme en profondeur du statut de l'ensemble des fonctionnaires des trois versants de la Fonction publique (Etat, Hospitalier et Territorial), visant à remettre en cause tous les acquis en termes de protection pour les agents et donc de garantie d'accès égalitaire au service public.

- 35 000 postes supprimés à l'Etat, 23 000 déjà rayés dès cette année, au motif que les personnels publics coûtent trop cher.
- Privatisation des missions de service public au mépris de la qualité du service rendu aux usagers, remettant en cause le rôle et les missions de la Fonction publique.
- Précarisation de l'emploi public par une incitation forte au recours à l'intérim, aux temps non complets.

- Institution d'une prime au départ volontaire des agents.
- Licenciement à l'Etat en cas de refus de nouveaux postes.
- Distribution de dotations supplémentaires aux collectivités qui gèleraient ou réduiraient leur masse salariale, avec en revanche une réduction de ces mêmes dotations aux collectivités qui souhaiteraient conserver un service public de qualité en direction de ses usagers par le développement de l'emploi public

## Avec vous la CGT revendique :

- Le développement et l'amélioration des services publics et de l'emploi statutaire ne constituent pas une charge financière pour la Nation mais un atout formidable. C'est pourquoi la Fédération CGT des Services publics revendique que les moyens nécessaires soient affectés au développement des services publics par la création d'emplois publics statutaires, une réforme solidaire de la fiscalité locale, le développement des garanties statutaires.

# La Fédération CGT des Services publics appelle à la grève pour une participation forte des agents territoriaux aux manifestations et initiatives prévues le 7 octobre !



## BULLETIN DE CONTACT

Je souhaite :  prendre contact  me syndiquer  participer à une formation d'accueil

Nom – Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Collectivité ou établissement : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Bulletin à retourner à : Fédération Cgt des services publics – Case 547 – 263 rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex